



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44340>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-44340**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental de la Gironde

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22330001300016

**Ville** : Bordeaux

**Code postal** : 33074

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1634411>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025-0123

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Immeuble Gironde

**Numéro de téléphone du contact** : +33 556993333

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire Dc1 : La lettre de candidature (partie I du kit de réponse) ou Dc1 (fichier nommé Dc1) Formulaire Dc2 : La déclaration du candidat (partie II du kit de réponse) ou Dc2 (fichier nommé Dc2)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Autres exigences économiques ou financières : Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion des procédures de marchés publics Chiffre d'affaires annuel général : Le chiffre d'affaires global et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité objet du présent accord cadre portant, au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des travaux spécifiés : La liste travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie

d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 15/05/2025 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Collectivité territoriale, Le Département

**Critères d'attribution :** Valeur environnementale : 15% Valeur technique : 25% Prix : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de plantation d'arbres d'alignement le long des routes départementales de la Gironde sur le secteur des MDIM du Sud Gironde et Graves entre Deux Mers Réf.2346

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112730

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** L'objet de la présente consultation est relatif à la plantation d'arbres d'alignement le long des routes départementales sur le secteur des MDIM du Sud Gironde et Graves entre Deux Mers. Procédure relancée après déclaration sans suite pour motif d'intérêt général du lot 2 de l'accord cadre « Travaux de plantation d'arbres d'alignement le long des routes départementale de la Gironde »

**Lieu principal d'exécution du marché :** Niveau accueil 33074 - Bordeaux

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre est exécutoire à compter de sa notification au titulaire jusqu'au 25/11/2025. Il pourra ensuite faire l'objet de trois reconductions tacites d'un an au 26 /11 de chaque année, sans que son terme ne puisse excéder le 25/11/2028. Pièces de l'offre: -L'acte d'engagement et ses annexes (fichier nommé AE mis au format .pdf) établi selon le modèle joint. -Le Bordereau des Prix unitaires et Forfaitaires complété (fichier nommé BPUF) à remettre en format Excel - Le Détail Estimatif Indicatif (fichier nommé DEI), document non contractuel -Les fiches techniques des prix n° 2.1 à 2.9 (fichier nommé FT) -Un catalogue de commande des arbres (fichier nommé Catalogue) -Mémoire technique (fichier nommé MT), La valeur technique sera appréciée au regard des sous critères suivants : - Organisation, procédures et moyens mis en oeuvre par le candidat pour la réalisation du chantier et le maintien de la sécurité : 10% - Organisation permettant de respecter le délai maximal de disponibilité des espèces privilégiées 7.5% - Dispositions et organisation adoptées par l'entreprise pour s'assurer de l'obtention de la qualité requise 7.5% La valeur environnementale sera appréciée au regard des sous critères suivants : - Gestion de l'eau pour l'arrosage des plantations : 12.5% - Gestion des déchets de chantier : 2.5% Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Conformément aux articles R2142-19 à R2142-27 du code de la commande publique, les entreprises candidates peuvent se présenter sous la forme d'un groupement. Dans le cas où le titulaire du présent accord-cadre est un groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire pour l'exécution de l'accord-cadre de chacun des membres du groupement. Le financement est assuré par le budget départemental sur les ressources publiques et le paiement se

fera par mandat administratif dans un délai global de 30 jours. Une avance pourra être versée selon les modalités précisées au cahier des charges

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2025**